



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/17
20 juin 2008

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-cinquième réunion
Bangkok, 14-18 juillet 2008

APERCU DES QUESTIONS SOULEVÉES PENDANT L'EXAMEN DES PROJETS

PROJETS ET ACTIVITÉS PRÉSENTÉS À LA 55^E RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Introduction

1. Ce document comprend deux sections. La section I contient les statistiques des propositions présentées par les agences d'exécution et bilatérales à la 55^e réunion. Elle contient également une estimation du solde des fonds disponibles par rapport aux demandes de fonds contenues dans les propositions, ainsi que les solutions proposées pour la gestion des liquidités en cas de manque à gagner. La section II contient une question d'orientation relevée par le Secrétariat lors de l'examen des propositions présentées à cette réunion.

Section I. Propositions des agences bilatérales et d'exécution

2. Le Secrétariat a reçu, pour examen à la 55^e réunion, des propositions d'accords pluriannuels, de projets et d'activités d'une valeur de 94 295 231 \$US. Ce montant comprend la valeur totale des nouveaux accords pluriannuels proposés pour approbation de principe.

3. Ce montant total couvre 236 demandes de financement qui comprennent des tranches annuelles spécifiques et d'autres projets/activités s'élevant à 92 898 306 \$US (incluant les coûts d'appui d'agence, le cas échéant). Le nombre de projets et de programmes transmis au Comité exécutif, suite à l'examen du Secrétariat, s'élève à 200, soit 85 % des demandes de financement reçues, pour un montant de 87 060 701 \$US, soit 94 % de la valeur totale des demandes. Ce chiffre inclut les demandes de financement pour la préparation des plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) dont les problèmes de coûts ne sont pas encore résolus.

4. La liste des projets recommandés par le Secrétariat pour approbation globale contient 33 activités, d'une valeur totale de 20 126 505 \$US. Elles représentent 14 % du nombre total de demandes de financement reçues et 22 % de la valeur des fonds demandés. Une liste de ces projets figure à l'Annexe I.

5. Le Secrétariat recommande pour examen individuel, un total de 167 projets et activités, incluant des activités dans les programmes de travail et les amendements aux programmes de travail ainsi que des projets d'investissement, pour diverses raisons. Il s'agit, entre autres, de l'ampleur de la vérification de l'élimination de la production d'une SAO à double usage, de l'approbation de la poursuite du financement, de projets avec un faible taux de décaissement pour les tranches antérieures. En termes de pourcentage, ces projets représentent 71 % du nombre total des demandes de financement et 72 % de la valeur des fonds demandés. La liste des projets d'investissement recommandés pour examen individuel figure à l'Annexe II. Trente-six projets/activités ont été retirés par les agences qui les avaient soumis.

6. Conformément à la décision 52/3c) qui lui demandait d'établir une liste séparée des activités non requises pour la conformité, d'après le modèle axé sur la conformité, dans les propositions qu'il présente aux réunions, le Secrétariat a inclus ces projets dans l'Annexe III qui contient surtout des projets dans le secteur des inhalateurs à doseur. Il y a deux propositions incomplètes, selon la définition établie par la décision 50/14, qui ont été retirées par les agences qui les avaient présentées et les informations concernant ces deux projets figurent dans le

document sur les plans d'activités de 2008 et retards dans la proposition des tranches annuelles. (UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/5).

Situation du Fonds

7. Au moment de la rédaction du présent document, le solde du Fonds multilatéral s'élevait à 106 128 515 \$US dont 66 783 868 \$US en liquidités et 39 344 647 \$US en billets à ordre. En outre, un montant de 2 437 315 \$US est remboursé à la 55^e réunion dans le cadre du rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources disponibles, ce qui donne un total approximatif de 70 millions \$US pour les liquidités disponibles. Par rapport à la demande totale de liquidités d'environ 87 millions \$US, il pourrait y avoir un manque à gagner de quelques 17 millions \$US, si tous les projets recommandés pour approbation globale et pour examen individuel sont approuvés au niveau de financement demandé.

8. Il s'agit clairement d'un problème de liquidités et non d'un problème budgétaire. Toutefois, le solde de trésorerie pourrait lui aussi changer si des contributions additionnelles, en espèces, sont reçues d'ici la date de la 55^e réunion. De même, la demande de fonds pour les projets peut aussi diminuer suite à l'examen et aux approbations du Comité exécutif à la réunion.

Section II. Questions d'orientation relevées lors de l'examen des projets

Établissement des coûts de préparation des plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH)

Aperçu des propositions

9. Les agences multilatérales et bilatérales ont transmis au Secrétariat un total de 144 demandes pour la préparation de PGEH dans 105 pays, incluant la Chine. Dans ces demandes, 30 pays sont couverts par plus d'une agence. Les demandes se répartissent par agence, comme suit :

Agence	Nombre de demandes	Montant demandé (en \$US)
PNUD	33	8 905 000
PNUE	49	8 458 500
ONUDI	43	11 645 510
Banque mondiale	6	1 090 000
GTZ	7	979 587
Valeur totale des demandes (excluant la Chine)		31 078 597
Valeur totale des demandes (incluant la Chine)		35 611 592

10. Le montant du financement demandé varie de 75 000 \$US à plus d'un million \$US. La Chine est traitée comme une catégorie à elle seule à cause de l'ampleur de sa consommation de HCFC. Des informations détaillées sur ces demandes figurent dans les documents sur les amendements des programmes de travail des agences d'exécution (UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/19-22).

Approche adoptée par le Secrétariat pour l'examen des demandes

11. Afin de préserver l'équité entre les pays et les agences, le Secrétariat a tenté d'élaborer des critères uniformes pour l'examen des propositions et il a donc adopté les critères suivants :

- Utilisation de la consommation de HCFC comme montant de remplacement pour évaluer le coût de préparation des PGEH. Comme l'expérience de l'élimination du tétrachlorure de carbone l'a démontré, la consommation de SAO est un bon indicateur de l'ampleur et de la complexité des efforts requis pour éliminer la SAO correspondante dans un pays.
- Utilisation des données de coûts historiques à titre de référence pour des activités similaires afin d'estimer le coût de préparation des PGEH. La préparation des PGEH ressemble, à bien des égards, à la celle des programmes de pays, des plans d'élimination nationaux/sectoriels et des PGEF.
- Ventilation des demandes de financement en différentes composantes pour en évaluer les coûts. Ceci facilitera l'évaluation des coûts d'activités spécifiques impliquées dans le processus et permettra d'identifier les éléments plus typiques de la préparation des PGEH par rapport aux activités similaires menées dans le passé.
- Regroupement des pays selon leurs profils de consommation : pays avec une consommation de HCFC nulle; pays qui consomment seulement du HCFC-22 ou qui ont seulement des besoins pour l'entretien ; pays qui utilisent les HCFC pour l'entretien et la fabrication. L'expérience passée a révélé un lien entre les profils de consommation et l'effort national d'élimination et des similitudes dans les programmes d'élimination.
- Commencer par les évaluations de coûts pour des types de consommations simples et directe, comme pour les pays dont la consommation est nulle, pour passer ensuite à des structures de coûts pour des types de consommations plus complexes, comme dans les pays avec les deux secteurs de l'entretien et de la fabrication.

12. Tous les détails de l'analyse du Secrétariat figurent à l'Annexe IV du présent document.

Consultation avec les agences d'exécution

13. Le Secrétariat a envoyé aux agences concernées les détails de l'approche décrite ci-dessus et les montants de financement proposés qui en découlent. Une discussion entre toutes ces agences a eu lieu par téléconférence. Voici un résumé des différentes opinions exprimées :

- La consommation de HCFC n'est peut-être pas un bon indicateur de l'ampleur et de la complexité des efforts d'élimination car de nombreux pays n'ont pas communiqué leurs données de consommation de HCFC ou les ont sous-évaluées.
- L'utilisation des données de coûts historiques pour la préparation des programmes de pays, des plans d'élimination nationaux/sectoriels et des PGEF ne tient pas compte des défis que les pays rencontrent dans l'élimination des HCFC.

Questions soumises à l'examen du Comité exécutif

14. 14. Le Comité exécutif pourrait examiner les questions suivantes relatives aux coûts de préparation des PGEH :

- Les données de coûts historiques pour des activités similaires fournissent-elles un bon point de référence pour définir les coûts de préparation des PGEH ?
- Les agences d'exécution ont indiqué qu'elles ne disposaient pas pour l'instant d'informations sur les activités d'investissement spécifiques qui seront requises pour aider les pays à parvenir au gel des HCFC et à la réduction de 10% en 2015 ; toutefois, elles souhaitent aller de l'avant sans perdre de temps. La question est de savoir sur quelle base le Secrétariat/Comité exécutif évalueront leurs demandes pour les coûts de préparation d'activités d'investissement ou de plans d'élimination sectoriels.
- Si la responsabilité de préparer les PGEH, les activités reliées à l'enquête, la rédaction de politique/législation facilitante, l'élaboration de la stratégie générale et l'obtention d'un consensus national, incombent à l'agence principale dans les cas où plusieurs agences sont impliquées, comment le montant de financement pour l'agence principale se différenciera-t-il de celui d'une agence coopérante? Quelle devrait être la répartition du travail et la coordination entre l'agence principale et l'agence coopérante? Il ne devrait pas y avoir de double financement pour les mêmes activités.
- Comment le financement des PGEH devrait refléter les fonds déjà versés pour la préparation des enquêtes sur les HCFC dans les 13 pays concernés?

15. Le Secrétariat recommande au Comité exécutif d'examiner ces questions dans un premier temps et ensuite les coûts de préparation des PGEH, en s'appuyant sur les coûts de référence proposés par le Secrétariat.

List of projects and activities recommended for blanket approval

UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/17
Annex I

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds recommended (US\$)			CE (US\$/kg)
			Project	Support	Total	
BENIN						
PHASE-OUT PLAN						
CFC phase out plan						
Terminal phase-out management plan (first tranche) <i>Approved in accordance with the Agreement between the Government and the Executive Committee. The agencies were urged to take full account of the requirements of decisions 41/100 and 49/6 during the implementation of the TPMP.</i>	UNEP		\$85,000	\$11,050	\$96,050	
Terminal phase-out management plan (first tranche) <i>Approved in accordance with the Agreement between the Government and the Executive Committee. The agencies were urged to take full account of the requirements of decisions 41/100 and 49/6 during the implementation of the TPMP.</i>	UNIDO	3.9	\$106,000	\$9,540	\$115,540	
	Total for Benin	3.9	\$191,000	\$20,590	\$211,590	
BURUNDI						
PHASE-OUT PLAN						
CFC phase out plan						
Terminal phase-out management plan (first tranche) <i>Approved in accordance with the Agreement between the Government and the Executive Committee. The agencies were urged to take full account of the requirements of decisions 41/100 and 49/6 during the implementation of the TPMP.</i>	UNIDO		\$76,000	\$6,840	\$82,840	
Terminal phase-out management plan (first tranche) <i>Approved in accordance with the Agreement between the Government and the Executive Committee. The agencies were urged to take full account of the requirements of decisions 41/100 and 49/6 during the implementation of the TPMP.</i>	UNEP		\$74,000	\$9,620	\$83,620	
	Total for Burundi		\$150,000	\$16,460	\$166,460	
CHINA						
FUMIGANT						
Methyl bromide						
National phase-out of methyl bromide (phase II, third tranche)	UNIDO	180.6	\$1,800,000	\$135,000	\$1,935,000	
PROCESS AGENT						
Sectoral phase out plan						
Sector plan for phase-out of ODS process agent applications (phase II) and corresponding CTC production: 2008 annual programme <i>Took note of the verification of the CTC consumption of Phase II of the CTC sector plan in 2007.</i>	IBRD		\$10,000,000	\$750,000	\$10,750,000	
	Total for China	180.6	\$11,800,000	\$885,000	\$12,685,000	

List of projects and activities recommended for blanket approval

UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/17
Annex I

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds recommended (US\$)			CE (US\$/kg)
			Project	Support	Total	
COLOMBIA						
FUMIGANT						
Methyl bromide						
Technical assistance in the methyl bromide section (fumigants)	UNIDO		\$40,000	\$3,600	\$43,600	
<i>Approved as the final funding for methyl bromide phase-out in the country.</i>						
Total for Colombia			\$40,000	\$3,600	\$43,600	
COSTA RICA						
PHASE-OUT PLAN						
CFC phase out plan						
Terminal phase-out management plan for Annex A Group I substances (second tranche)	UNDP		\$200,000	\$15,000	\$215,000	
Total for Costa Rica			\$200,000	\$15,000	\$215,000	
GRENADA						
PHASE-OUT PLAN						
CFC phase out plan						
Terminal phase-out management plan (second tranche)	UNEP		\$48,000	\$6,240	\$54,240	
Terminal phase-out management plan (second tranche)	UNDP		\$50,000	\$4,500	\$54,500	
Total for Grenada			\$98,000	\$10,740	\$108,740	
GUINEA						
PHASE-OUT PLAN						
CFC phase out plan						
Terminal phase-out management plan (first tranche)	UNEP		\$74,000	\$9,620	\$83,620	
<i>Approved in accordance with the Agreement between the Government and the Executive Committee. The agencies were urged to take full account of the requirements of decisions 41/100 and 49/6 during the implementation of the TPMP.</i>						
Terminal phase-out management plan (first tranche)	UNIDO	1.4	\$140,000	\$12,600	\$152,600	
<i>Approved in accordance with the Agreement between the Government and the Executive Committee. The agencies were urged to take full account of the requirements of decisions 41/100 and 49/6 during the implementation of the TPMP.</i>						
Total for Guinea		1.4	\$214,000	\$22,220	\$236,220	
HONDURAS						
PHASE-OUT PLAN						
CFC phase out plan						
Terminal phase-out management plan (first tranche)	UNIDO		\$301,000	\$22,575	\$323,575	
<i>Approved in accordance with the Agreement between the Government and the Executive Committee. The agencies were urged to take full account of the requirements of decisions 41/100 and 49/6 during the implementation of the TPMP.</i>						

List of projects and activities recommended for blanket approval

UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/17
Annex I

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds recommended (US\$)			CE. (US\$/kg)
			Project	Support	Total	
Terminal phase-out management plan (first tranche) <i>Approved in accordance with the Agreement between the Government and the Executive Committee. The agencies were urged to take full account of the requirements of decisions 41/100 and 49/6 during the implementation of the TPMP.</i>	UNEP		\$146,000	\$18,980	\$164,980	
	Total for Honduras		\$447,000	\$41,555	\$488,555	
INDIA						
PHASE-OUT PLAN						
CTC phase out plan						
CTC phase-out plan for the consumption and production sectors: 2008 annual programme	IBRD	440.0	\$3,211,875	\$240,891	\$3,452,766	
	Total for India	440.0	\$3,211,875	\$240,891	\$3,452,766	
JAMAICA						
SEVERAL						
Ozone unit support						
Extension of institutional strengthening project (phase VI)	UNEP		\$60,000	\$0	\$60,000	
	Total for Jamaica		\$60,000		\$60,000	
KENYA						
SEVERAL						
Ozone unit support						
Extension of the institutional strengthening project (2nd year of phase VI)	UNEP		\$75,833	\$0	\$75,833	
	Total for Kenya		\$75,833		\$75,833	
KOREA, DPR						
PHASE-OUT PLAN						
CTC phase out plan						
Plan for terminal phase-out of CTC (sixth tranche)	UNIDO	77.8	\$100,000	\$7,500	\$107,500	
	Total for Korea, DPR	77.8	\$100,000	\$7,500	\$107,500	
KYRGYZSTAN						
PHASE-OUT PLAN						
CFC phase out plan						
TPMP verification report	UNEP		\$20,000	\$2,600	\$22,600	
Terminal CFC phase-out management plan (second tranche)	UNDP	1.0	\$63,000	\$4,725	\$67,725	
Terminal CFC phase-out management plan (second tranche)	UNEP		\$65,100	\$8,463	\$73,563	
SEVERAL						
Ozone unit support						
Extension of the institutional strengthening project (phase IV)	UNEP		\$115,830	\$0	\$115,830	
	Total for Kyrgyzstan	1.0	\$263,930	\$15,788	\$279,718	

List of projects and activities recommended for blanket approval

UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/17
Annex I

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds recommended (US\$)			C.E. (US\$/kg)
			Project	Support	Total	
LEBANON						
PHASE-OUT PLAN						
CFC phase out plan						
National phase-out management plan for Annex-A Group-I substances (CFCs) (fifth tranche)	UNDP	35.0	\$65,000	\$4,875	\$69,875	
	Total for Lebanon	35.0	\$65,000	\$4,875	\$69,875	
MALAYSIA						
PHASE-OUT PLAN						
CFC phase out plan						
National CFC phase-out plan: 2008 annual programme	IBRD	89.0	\$275,000	\$24,750	\$299,750	
	Total for Malaysia	89.0	\$275,000	\$24,750	\$299,750	
MONGOLIA						
SEVERAL						
Ozone unit support						
Renewal of the institutional strengthening project (phase V)	UNEP		\$60,000	\$0	\$60,000	
	Total for Mongolia		\$60,000		\$60,000	
MONTENEGRO						
SEVERAL						
Ozone unit support						
Institutional strengthening project (phase I)	UNIDO		\$60,000	\$4,500	\$64,500	
	Total for Montenegro		\$60,000	\$4,500	\$64,500	
SAINT LUCIA						
SEVERAL						
Ozone unit support						
Renewal of institutional strengthening project (phase VI)	UNEP		\$60,000	\$0	\$60,000	
	Total for Saint Lucia		\$60,000		\$60,000	
SEYCHELLES						
PHASE-OUT PLAN						
ODS phase out plan						
Terminal ODS phase-out management plan (second tranche)	France		\$60,000	\$7,800	\$67,800	
	Total for Seychelles		\$60,000	\$7,800	\$67,800	
SRI LANKA						
SEVERAL						
Ozone unit support						
Extension of the institutional strengthening project (phase VII)	UNDP		\$134,056	\$10,054	\$144,110	
	Total for Sri Lanka		\$134,056	\$10,054	\$144,110	

List of projects and activities recommended for blanket approval

UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/17
Annex I

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds recommended (US\$)			CE. (US\$/kg)
			Project	Support	Total	
THAILAND						
PHASE-OUT PLAN						
CFC phase out plan						
National CFC phase-out plan: 2008 annual implementation plan <i>Took note, with appreciation, of the verification audit of the imports of CFC, TCA and CTC in Thailand for the year 2006.</i>	IBRD	208.0	\$550,000	\$49,500	\$599,500	
	Total for Thailand	208.0	\$550,000	\$49,500	\$599,500	
TUNISIA						
SEVERAL						
Ozone unit support						
Extension of institutional strengthening project (phase V)	IBRD		\$247,270	\$18,545	\$265,815	
	Total for Tunisia		\$247,270	\$18,545	\$265,815	
UGANDA						
PHASE-OUT PLAN						
ODS phase out plan						
Terminal phase-out management plan (first tranche) <i>Approved in accordance with the Agreement between the Government and the Executive Committee. The agency was urged to take full account of the requirements of decisions 41/100 and 49/6 during the implementation of the TPMP.</i>	France		\$152,500	\$19,825	\$172,325	
	Total for Uganda		\$152,500	\$19,825	\$172,325	
VIETNAM						
PHASE-OUT PLAN						
ODS phase out plan						
National CFC and halon phase-out plan (third tranche)	IBRD	58.7	\$178,463	\$13,385	\$191,848	
	Total for Vietnam	58.7	\$178,463	\$13,385	\$191,848	
	GRAND TOTAL	1,095.4	\$18,693,927	\$1,432,578	\$20,126,505	

Annex II

LIST OF PROJECTS FOR INDIVIDUAL CONSIDERATION

Country	Project	Agency	Issue
Methyl bromide			
China	Phase II of the MB production sector plan (2008-2010)	UNIDO	Adequacy of verification of MB production, an ODS with dual uses
Multi-year Agreements			
Central African Republic	TPMP	UNEP/France	Loss of funds from RMP, with little implementation, and return of fund balance from RMP
Chile	Servicing sector terminal CFC phase-out plan	Canada	NPP for a non-LVC country. All issues have been resolved
Nepal	CFC National Phase out Plan	UNEP	Low fund disbursement from previous funding tranche
Peru	CFC National phase out plan	UNEP/UNDP	National CFC consumption data need clarification
Yemen	National ODS Phase-Out Plan	UNIDO	Multiple technology options for foam conversion from CFC-11, such as HCFC and others, in light of decision XIX/6 of the MOP (pending)
MDI			
China	Sector plan for phase-out of CFCs consumption in MDI sector	UNIDO	Disagreement on cost but project needed to complete CFC phase-out
Production			
India	Accelerated CFC production phase out	World Bank	Clarification on the coverage of the penalty clause

Annex III

PROJECTS SUBMITTED TO THE 55TH MEETING THAT ARE NOT REQUIRED FOR COMPLIANCE PER THE MODEL

Country	Agency	Type	Chemical	Sector / Sub-Sector	2008 Business Plan Values (Including Support Costs)	Funds Requested at the 55th Meeting (Including Support Costs)	Reasons
Algeria	UNIDO	PRP	CFC	MDI, Project preparation	53,750	53,750	MDI
Armenia	UNDP	TAS	CFC	MDI transition Strategy	32,700	32,700	MDI - Strategies
Colombia	UNIDO	TAS	MBR	Technical assistance in the methyl bromide section (fumigants)		43,600	MB - Non-Investment
Democratic People's Republic of Korea	UNIDO	TAS	CFC	MDI transitional strategy	32,700	32,700	MDI - Strategies
East Timor	UNEP	INS	CFC	Institutional Strengthening	100,000	60,000	INS - Currently Not Eligible
Global	IBRD	TAS	Disposal	Development of strategy/methodology for ODS disposal	268,750	272,500	Disposal
Mongolia	UNIDO	TAS	CFC	MDI transition Strategy		32,700	MDI - Strategies
Pakistan	UNEP	TAS	CFC	MDI transitional strategy	200,000	33,900	MDI - Strategies
Peru	UNDP	TAS	CFC	MDI transition Strategy		32,700	MDI - Strategies
Sri Lanka	UNEP	PHA	CFC	MDI	300,000	33,900	MDI - Strategies
Syrian Arab Republic	UNIDO	PRP	CFC	Project preparation MDI	43,000	43,000	MDI
Venezuela (Bolivarian Republic of)	UNIDO	PRP	CFC	Project preparation, MDI Phase-out Plan	55,000	53,750	MDI

Annexe IV

ANALYSE DES DEMANDES DES AGENCES POUR DES PGEH DANS LES AMENDEMENTS DE LEURS PROGRAMMES DE TRAVAIL

Contexte

1. Le Secrétariat a reçu des demandes pour la préparation de plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) de la part de 105 pays, incluant la Chine. Parmi eux, 30 pays ont des demandes provenant de plusieurs agences. Au total, les agences ont présenté 144 demandes combinées pour ces 105 pays.
2. La répartition des demandes par agence, avec la demande de financement correspondante, est la suivante :

Agence	Nombre de demandes	Montant demandé (en \$ US)
PNUD	33	8 905 000
PNUE	49	8 458 500
ONUDI	43	11 645 510
Banque mondiale	6	1 090 000
GTZ	7	979 587
Valeur totale des demandes (excluant la Chine)		31 078 597
Valeur totale des demandes incluant la Chine		35 611 592

3. Les fonds demandés pour la préparation de projet varient de 75 000 \$US (Île Maurice et Namibie) à plus d'un million \$US (Inde) pour l'ensemble des demandes, excluant celles pour la Chine. Aux fins de cette analyse, les demandes de la Chine seront traitées séparément. Donc, ce document couvrira seulement 139 demandes pour 104 pays.
4. Dans ces propositions, le Secrétariat a constaté que les montants présentés par chaque agence dépassaient de plus de 20 millions \$US, les montants indiqués initialement dans les plans d'activités approuvés par la 54^e réunion du Comité exécutif ; il a constaté aussi que de nombreuses demandes figurent dans chaque amendement du programme de travail des agences mais ne figuraient pas dans leurs plan d'activités initial.
5. Chaque agence a fourni des justifications différentes pour les demandes de financement. Certaines ont donné plus de détails que d'autres tandis que plusieurs ont fourni des informations insuffisantes pour permettre au Secrétariat d'analyser la demande de financement. Dans la plupart des cas, les agences ont classé les pays en catégories selon leur consommation et ont indiqué un montant type pour chaque catégorie. Il y avait aussi des différences dans la manière dont les pays ont été regroupés, ce qui ne permet pas facilement au Secrétariat d'arriver à une compréhension commune de la manière d'examiner les demandes de financement.
6. En examinant l'état de ratification, le Secrétariat a constaté que sur le nombre total de pays qui demandent un financement, cinq n'ont pas ratifié les deux amendements de Londres et Copenhague et un seul pays n'a pas ratifié ce dernier.

Méthodologie proposée pour établir le montant du financement de la préparation des PGEH

7. La décision prise par le Comité exécutif à sa 54^e réunion permettait aux agences de présenter des demandes pour la préparation de PGEH à la 55^e réunion. Une avance représentant 10 pour cent du total des demandes par agence (PNUD, PNUE et ONUDI) a été octroyée pour leur permettre d'amorcer le travail préparatoire nécessaire à l'élaboration des PGEH.

8. Comme pour l'approbation des PGF/PGEF/PNE et même des plans sectoriels, le montant du financement pour la préparation des PGEH qui pourraient être approuvés pour chacun de ces pays, devra reposer sur plusieurs hypothèses, telles que :

- a) la préparation d'un PGEH ressemble à la préparation des anciens programmes de pays/PGF/PGEF et PNE puisque les lignes directrices pour les PGEH et leur format ont été définis en s'appuyant sur toutes les exigences d'informations, historiques comme l'exigeait la décision 53/37 du Comité exécutif. Tandis que la substance peut varier, les secteurs sont les mêmes que pour les CFC (à savoir réfrigération, climatisation et mousses) impliquant donc les mêmes intervenants;
- b) la capacité institutionnelle sous forme d'une UNO déjà en place, la présence d'une entité nationale directrice ou consultative pour l'élimination des CFC ainsi que la coopération avec les industries de la réfrigération, de la climatisation et des mousses sont en place depuis de nombreuses années dans la plupart des pays et peuvent servir à l'élimination des HCFC;
- c) de nombreuses activités de sensibilisation ont été financées et menées dans ces pays au sujet du Protocole de Montréal et des substances qu'il faut éliminer, il existe donc une compréhension générale des engagements des pays à éliminer les substances qui appauvrissent la couche d'ozone ;
- d) la coopération avec les établissements de formation et les agences des douanes est institutionnalisée dans ces pays grâce aux PGF et aux PGEF ; et
- e) un réseau régional d'experts de la protection de l'ozone existe dans la plupart des régions qui permet de partager l'expertise et les leçons tirées de l'élimination antérieure des CFC.

9. Le Secrétariat est également conscient du fait que la préparation de projet pour les PGEH inclura l'élaboration d'une stratégie nationale générale pour l'élimination des HCFC ainsi qu'une Phase I entièrement développée qui détaillera les fonds requis pour permettre à chaque pays de parvenir au gel en 2013 et éventuellement à l'objectif de réduction de 10% en 2015.

10. Conformément à la décision 54/39, le Secrétariat a aussi classé les pays en deux catégories principales :

- a) pays qui ont une consommation de HCFC dans le secteur de l'entretien seulement (HCFC-22) ; et

- b) pays qui ont une consommation de HCFC dans les deux secteurs, de l'entretien et de la réfrigération (HCFC-22, HCFC-141b et autres HCFC).

11. Il a été constaté également qu'un certain nombre de pays ont déclaré une consommation de HCFC nulle aux termes de l'article 7 ou n'ont communiqué aucune donnée du tout. Le Secrétariat a donc placé ces pays dans un troisième groupe, avec la mise en garde qu'il peut s'agir d'une lacune dans les informations et qu'il existe peut-être une consommation de HCFC mal enregistrée ou mal déclarée. Toutefois, la taille de ces pays et leur consommation de CFC laissent supposer que la plupart de leur consommation de HCFC se situera aussi dans le secteur de l'entretien.

12. Le Secrétariat a donc tenu compte des aspects suivants lors de son examen :

- a) Utilisation de critères uniformes pour assurer l'équité entre les pays ;
- b) Traitement du volume de consommation comme un indicateur du montant des fonds requis pour la préparation de projet et de la complexité du travail impliqué;
- c) Ventilation des montants de financement entre les composantes de coûts ; et
- d) Comparaison avec des coûts de référence pour des composantes similaires dans l'histoire du Fonds, notamment, le montant du financement octroyé à la préparation de programmes de pays, de PGF, PGEF, plans sectoriels et plans nationaux d'élimination pour les plus grands pays ainsi que les coûts de préparation de projet pour des projets d'investissement.

13. Le Secrétariat a tenté de définir les coûts standard et les composantes nécessaires pour la préparation d'un PGEH, en tenant compte de la décision 54/39 qui contient les lignes directrices pour la préparation de PGEH et fournit de l'information sur les principales composantes d'un PGEH ainsi que les composantes et les activités similaires qui se retrouvaient dans les exercices antérieurs de préparation de projet. Le Secrétariat a examiné aussi les tâches mentionnées par certaines agences dans leurs propositions.

14. C'est ainsi que le Secrétariat a établi que le financement de la préparation d'un PGEH peut se diviser en plusieurs composantes, conformément à la décision 54/39 :

- a) Assistance en matière de politiques et de législation ;
- b) Surveillance de l'utilisation des HCFC et analyse des données ;
- c) Élaboration et finalisation du PGEH, incluant les consultations; et
- d) Propositions individuelles de projets d'investissement.

15. Il est envisagé que les trois premières composantes mentionnées ci-dessus seront communes à tous les pays qui sollicitent des fonds. La quatrième composante, par contre, s'appliquera uniquement aux pays qui utilisent des HCFC dans la fabrication et qui présenteront des demandes pour d'éventuels projets de démonstration ou autres projets d'investissement dans

le cadre de la préparation de leur PGEH pour répondre aux exigences de la phase I. Il faut garder à l'esprit que les pays doivent, dès le début, établir un point de départ duquel la réduction associée à ce projet pourra être déduite (décision 54/39). Les coûts seront considérés comme faisant partie de la préparation totale du PGEH mais s'ajouteront aux coûts standard pour les trois composantes initiales et seront révisés selon les détails fournis par les agences à l'appui de leur demande. Le Secrétariat constate aussi que dans l'élaboration des trois premières composantes, on peut déjà envisager d'inclure des projets d'investissement potentiels pour des entreprises plus petites dans des secteurs où la reconversion technologique est simple et où des technologies commerciales sont déjà disponibles.

16. En examinant les composantes mentionnées ci-dessus, le Secrétariat a aussi tenu compte des ajustements qui s'avéreraient nécessaires dans le financement des composantes, à partir des hypothèses suivantes :

- a) Coût de l'assistance fournie en matière de politiques et de législation dans le cadre du PGF et du PGEF, étant donné que la plupart des pays ont inclus les HCFC dans leur législation conformément à l'article 4B et à l'amendement de Montréal. Toute assistance additionnelle ne s'appliquerait qu'à l'inclusion de ces substances dans les systèmes de licence existants pour les SAO et couvrirait la rédaction légale additionnelle ainsi que des consultations ;
- b) Les coûts de l'enquête qui sont tirés d'une analyse des montants approuvés par le Comité exécutif pour des enquêtes antérieures sur les HCFC, en tenant compte des volumes de consommation. Cette analyse tenait compte des dépenses réelles encourues dans ces projets approuvés, d'après les rapports périodiques courants et une moyenne a ainsi été établie. Dans le cas des pays où des fonds ont déjà été approuvés pour une étude, il faudrait les escompter au prorata pour assurer un financement équitable. Dans les pays qui ont une consommation nulle, une enquête pourrait révéler la consommation de HCFC, surtout dans le secteur de l'entretien en réfrigération, et des informations semblables à celles disponibles à travers la mise en œuvre des PGF et PGEF ; et
- c) La finalisation du PGEH qui inclura des ateliers et des consultations avec les intervenants.

17. On s'attend aussi à ce que l'Unité nationale de l'ozone et l'administrateur de l'ozone dirigent et coordonnent la préparation du PGEH avec le gouvernement national et assurent une fonction de surveillance générale, l'expertise étant fournie par l'agence d'exécution responsable et aucuns autres fonds ne seront requis pour la coordination locale.

Prise en compte des fonds fournis antérieurement pour la préparation des programmes de pays, des PGF et des PGEF dans le calcul du financement de la stratégie générale

18. Le Secrétariat a étudié le financement approuvé pour des programmes de pays, des PGF et des PGEF antérieurs dans les pays qui ont bénéficié d'un tel financement. En moyenne, les pays de taille petite à moyenne ont reçu un total de 100 000 \$US pour ces trois activités. Toutefois, les activités couvertes par les approbations antérieures ont mis en place dans ces pays, une capacité pour la mise en œuvre de l'élaboration du PGEH puisque :

- a) Pendant la préparation du programme de pays, les pays ont mis en place les infrastructures pour les SAO et pris contact avec divers intervenants. A ce moment-là, ils avaient déjà bénéficié d'une assistance pour l'élaboration d'une politique sur les SAO;
- b) Pour la préparation de PGF, l'accent était mis sur l'ensemble du secteur de l'entretien dans la réfrigération, des enquêtes avaient déjà été menées pour comprendre le secteur, des ateliers et des techniciens avaient été identifiés et des contacts officiels avaient été établis avec les associations professionnelles en réfrigération ainsi qu'avec l'infrastructure de formation. Une assistance en matière de politiques avait à nouveau été fournie à cette étape; et
- c) Pendant la préparation de PGEF, seule la consommation résiduelle dans le secteur de l'entretien était couverte, de l'assistance en matière de politiques avait également été fournie ainsi que de la formation additionnelle.

19. Compte tenu de ce qui précède, les activités et les coûts correspondants de préparation d'un PGEH peuvent uniquement se comparer à une de celles-ci et non à l'ensemble. Alors, ce devrait être l'approbation la plus récente, celle du PGEF, car elle aurait inclus toute la mise en place institutionnelle requise pour l'élaboration d'un PGEH. Toutefois, ceci empêche l'inclusion de projets d'investissement individuels pour des pays qui ont un secteur de fabrication.

Observations et recommandations du Secrétariat

20. En l'absence de politiques de financement convenues, notamment pour les HCFC, le Secrétariat a puisé dans l'expérience du Fonds en matière d'élimination des SAO. En dépit de la décision du Comité exécutif qui demandait aux agences de fournir des détails sur les composantes du financement requis, aucune agence n'a donné d'informations sur les objectifs et les résultats escomptés du projet, sauf l'Allemagne. Il y avait certes une indication de certains coûts "génériques" mais ils étaient difficiles à appliquer aux demandes pour des pays où plusieurs agences travaillent ensemble. Donc, étant donné la grande diversité des coûts présentés par les agences pour les demandes de financement de la préparation de PGEH, le Secrétariat n'est pas en mesure de parvenir à une conclusion à partir des informations fournies.

21. Le Secrétariat a constaté que sur l'ensemble des demandes présentées, 11 pays avaient une consommation nulle tandis que 11 autres ne déclaraient aucune donnée. Quarante-cinq pays consomment seulement du HCFC-22 et les 39 autres consomment d'autres HCFC, en plus du HCFC-22. Pour la majorité de ces derniers, la consommation de HCFC-22 dépasse celle des autres HCFC. Les données utilisées pour cette analyse proviennent des consommations de HCFC en 2006, déclarées par les pays aux termes de l'article 7. Pour les 11 pays qui n'ont communiqué aucune donnée, les plus récentes informations communiquées ont été utilisées aux fins de cette analyse.

22. Lors de l'examen de ces demandes, le Secrétariat a tenu compte des éléments suivants :

- a) la plus récente consommation de HCFC dans les pays qui figurent sur la liste aux termes de l'article 7;

- b) les éléments communs dans la préparation de PGEH, constatés dans les présentations;
- c) les lignes directrices sur les PGEH, approuvées par la décision 54/39 et les éléments d'un PGEH, tel qu'indiqués dans ces lignes directrices;
- a) les coûts antérieurs de la préparation de programmes de pays, de PGF/PGEF/PNE ainsi que les coûts de préparation des plans sectoriels pour l'élimination des CFC pour tous les pays ainsi que les coûts de préparation individuelle pour les pays qui ont des HCFC dans le secteur de la fabrication; et
- b) les coûts des enquêtes précédentes sur les HCFC approuvées pour 13 pays.

Pays avec une consommation de HCFC nulle

23. Le Secrétariat a reçu des demandes pour 11 pays qui ont une consommation nulle selon les données communiquées aux termes de l'article 7. Tandis que ces pays pourraient avoir une certaine consommation de HCFC-22, les rapports officiels laissent supposer qu'ils n'ont aucune importation enregistrée de HCFC. Tenant compte de cette situation, le Secrétariat a calculé ensuite quel serait le montant du financement minimal pour la préparation d'un PGEH dans ces pays, selon le paragraphe 14. En calculant les coûts de chaque composante, le Secrétariat a tenu compte du fait que bon nombre de ces pays ont reçu du financement pour un PGF et un PGEF et qu'il existe donc une capacité et une organisation institutionnelles qui serviront à la préparation du PGEH. Ces pays ont déjà bénéficié d'assistance en matière de politiques ainsi que de formation dans le secteur de l'entretien en réfrigération.

Pays avec une consommation de HCFC-22 seulement ou avec des besoins dans le secteur de l'entretien uniquement

24. En suivant cette approche, le Secrétariat a procédé au classement des pays qui ont déclaré une consommation de HCFC, tel qu'au paragraphe 21, ceux qui ont des HCFC pour l'entretien seulement et ceux qui ont des HCFC pour les secteurs de l'entretien et de la fabrication. L'hypothèse à la base du regroupement des pays qui ont des besoins dans le secteur de l'entretien est que les activités qui conduiront à l'élimination des HCFC dans ces pays seront similaires aux PGEF, conformément à la décision 54/39 paragraphe c)i) (a et b).

25. On dénombre 45 pays avec une consommation de HCFC-22 seulement qui demandent des fonds pour la préparation de PGEH à cette réunion. Puisque la consommation dans ces pays concerne uniquement l'entretien dans le secteur de la réfrigération, le financement de la préparation de PGEH devra inclure seulement trois composantes de financement.

Pays qui utilisent les HCFC à la fois dans l'entretien et la fabrication

26. Lors de l'examen des pays qui consomment des HCFC dans les secteurs de l'entretien et de la fabrication, le Secrétariat est conscient du fait que certaines activités peuvent coûter davantage à cause de la complexité des tâches, par rapport aux pays qui font seulement de l'entretien. Il sait aussi que pour un certain nombre de ces pays, plusieurs agences seront impliquées dans le processus de préparation de projet. En suivant les hypothèses précédentes concernant les composantes requises pour les PGEH, ces pays devront entreprendre les mêmes

activités principales avec des coûts standard similaires, tel qu'indiqué dans le tableau suivant, ainsi que la quatrième composante qui établira un montant pour la préparation de projet pour d'éventuels projets d'investissement de démonstration technologique. Le Secrétariat a tenté aussi de standardiser ces coûts, de minimiser la duplication et les chevauchements entre les agences, en termes de responsabilités. On suppose que l'agence principale, responsable de la préparation du PGEH, recevra la totalité des montants pour les trois composantes et pour la préparation d'un projet d'investissement additionnel, le montant pourrait aller à l'agence coopérante si des détails élémentaires sont fournis sur l'objet des demandes et leur secteur.

27. La composante additionnelle pour la préparation d'un projet d'investissement s'appliquera uniquement aux pays qui souhaitent présenter des projets individuels de démonstration ou à l'élimination de HCFC dans un secteur afin de respecter les mesures de réglementation de 2013 et 2015. Les demandes seront approuvées au cas par cas, avec pleine justification du financement demandé par l'agence. On peut supposer que la majorité des propositions actuelles incluent des coûts pour la préparation de projets d'investissement, les agences n'ont toutefois pas fourni d'information sur les secteurs où ils seront entrepris. On reconnaît que le montant total actuel des fonds pour chaque type de consommation reste indicatif, concerne uniquement les trois composantes et changera lorsque les agences sauront dans quel secteur et quelle préparation de projet seront présentés.

Discussion avec les agences

28. Le Secrétariat a discuté de l'approche précédente avec les agences d'exécution et bilatérales. Les agences ne sont pas d'accord avec la méthodologie du Secrétariat et ont précisé que les aspects suivants, entre autres, ne sont pas pris en considération :

- a) la difficulté des nouveaux défis que présente l'élimination des HCFC qui d'après elles, sont différents de ceux rencontrés pendant l'élimination des CFC;
- b) les hypothèses utilisées ne s'appliquent pas à l'élimination des HCFC parce que les intervenants et les utilisateurs ne sont pas les mêmes que pour les CFC;
- c) les coûts proposés sont insuffisants compte tenu du montant de travail qu'il y aura à faire;
- d) le recours aux données communiquées aux termes de l'article 7 pour établir le financement, n'est pas fiable parce que ces données peuvent s'avérer inexactes pour de nombreux pays; et
- e) la comparaison avec le financement des programmes de pays/PGF et PGEF ne reflète pas l'ampleur du travail à faire.

29. Le Secrétariat a demandé aux agences de fournir des informations plus détaillées et une ventilation du financement demandé et de préciser notamment les montants demandés pour la préparation de projet pour des activités d'investissement et dans quels secteurs. Le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale ont fourni une telle ventilation mais seulement pour les trois composantes mentionnées ci-dessus. GTZ avait déjà fourni ces détails dans sa proposition initiale.

30. Compte tenu de cette analyse, le Secrétariat a proposé les coûts standard suivants :

Tableau récapitulatif des coûts recommandés pour la préparation de PGEH

Classement des pays	Consommation nulle	Pays avec entretien seulement (HCFC-22 seulement)	Pays avec entretien et fabrication * (pays à consommation moyenne)	Pays avec entretien et fabrication * (pays à grande consommation)
ACTIVITÉ	BUDGETS (\$US)			
1. Assistance en matière de politiques pour le système de permis pour les HCFC				
Conseiller(s) juridique(s)	4 000	10 000	15 000	15 000
Réunions de consultation pour finaliser les lignes directrices et les règlements	4 000	5 000	10 000	10 000
Diffusion des informations pour l'application	2 000	5 000	5 000	5 000
Sous-total :	10 000	20 000	30 000	30 000
2. Enquête, collecte et analyse des données**				
Coûts de consultant	5 000	10 000	20 000	40 000
Réunion de consultation avec les intervenants et finalisation du rapport	5 000	5 000	10 000	10 000
Coûts de la collecte de données (incluant des déplacements, au besoin)	5 000	10 000	25 000	35 000
Sous-total :	15 000	25 000	55 000	85 000
3. Élaboration et finalisation de la stratégie				
3 réunions nationales (au début du processus, consultations initiale et finale)	10 000	15 000	20 000	30 000
Documentation et matériel d'information (sous-contrat)	5 000	5 000	5 000	5 000
Frais de déplacements locaux pour rencontrer les participants	10 000	20 000	15 000	15 000
Consultants pour examiner la technologie, y compris les avantages climatiques	Non applicable	Non applicable	25 000	30 000
Sous-total :	25 000	40 000	65 000	80 000
Coût total	50 000	85 000	150 000	195 000

* ce sont des coûts standard pour la préparation des PGEH, les coûts de préparation de projets individuels de démonstration et autres projets d'investissement seront calculés séparément / ** par conséquent, le financement déjà reçu par les pays pour les enquêtes sera ajusté à la baisse par rapport à ces coûts.

31. D'après le tableau précédent et les exclusions indiquées, les coûts qui incombent au Fonds multilatéral pour la préparation de PGEH dans les demandes présentées à la 55e réunion se résument comme suit:

Type de consommation	Nombre de pays	Coût de la préparation de PGEH par pays (en \$ US)	Coûts potentiels pour le FML à la 55 ^e réunion (en \$ US)
Nulle*	11	50 000	550 000
Entre 6 et 100 (HCFC-22 seulement)	45	85 000	3 825 000
Forte consommation dans l'entretien et dans la fabrication (101 à 1 200)	16	195 000**	3 120 000**
Consommation moyenne dans l'entretien et dans la fabrication (6 à 100)	23	150 000**	3 450 000**
		Total	10 945 000

*Ceci n'inclut pas les 11 pays qui n'ont déclaré aucune donnée pour 2006

**Ceci n'inclut pas les coûts de préparation de projet pour des projets d'investissement